



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 014/CENI/2022

Conformément à ses décisions n° 009/CENI/BUR/2022 du 23 février 2022 portant modification des Calendriers de l'élection des Gouverneurs et Vice-gouverneurs de province et n° 013/CENI/AP/2022 du 21 avril 2022 portant publication de la liste définitive des candidats Gouverneurs et Vice-Gouverneurs de province, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de l'opinion publique que la campagne électorale démarre ce lundi 02 mai 2022 et prendra fin le mercredi 04 mai 2022, à minuit, heure locale.

Les activités relatives à la campagne électorale se dérouleront dans le strict respect des dispositions légales et de l'ordre public. La campagne électorale des candidats Gouverneurs et Vice-gouverneurs de province se tiendra au sein des Assemblées provinciales et auprès des Députés provinciaux qui en constituent l'électorat. Chaque Assemblée provinciale est invitée à encadrer cette campagne électorale.

Le vote des Gouverneurs et Vice-gouverneurs par les Députés provinciaux est maintenu à la date du 06 mai 2022. La CENI annoncera les résultats provisoires à la même date.

La Commission Electorale Nationale Indépendante invite les différentes parties prenantes à jouer pleinement leur rôle pour la tenue des scrutins crédibles et apaisés.

Fait à Kinshasa, le 02 MAY 2022

NSEYA MULELA Patricia

Rapporteur

